



EXTENDED WARRANTY

ALLER *Plus* LOIN

EXALTATION ET CONFORT GARANTIS

Votre Maserati a été construite pour offrir les meilleures performances tout en garantissant un confort et une fonctionnalité exceptionnels, que vous vous rendiez au travail ou traversiez un continent.

Nous sommes convaincus que rien ne devrait compromettre le plaisir que vous donne votre véhicule. C'est pourquoi nous avons conçu le Maserati Extended Warranty programme. Celui-ci vous permet de prolonger la garantie de votre Maserati jusqu'à la cinquième année, sans limite de kilométrage. Cela signifie que vous pouvez parcourir autant de kilomètres que vous le souhaitez, en ayant l'assurance que votre véhicule est protégé avec la même fierté et le même souci du détail qu'au moment de sa conception.

La Maserati Extended Warranty offre la même couverture que votre garantie contractuelle jusqu'à la cinquième année après la date d'immatriculation. Tout ce dont vous devez vous préoccuper, c'est de savoir si vous voulez activer le programme pour une année ou pour deux années consécutives, l'activer pendant la période de garantie contractuelle ou bénéficier de conditions spéciales avec l'activation anticipée de la garantie prolongée (dans les 6 premiers mois de la garantie contractuelle).

De plus, vous pouvez toujours compter sur nos concessionnaires officiels Maserati, avec des techniciens Maserati hautement qualifiés et, pour une tranquillité d'esprit supplémentaire, ce programme inclut également les services Maserati Mobility.*

*Les services de mobilité complémentaires sont soumis à des restrictions régionales.



Fierté, SOUCI du DÉTAIL, TRANQUILLITÉ d'ESPRIT

LES ESSENTIELS

GARANTIE
CONTRACTUELLE



EXTENDED WARRANTY
4^e et 5^e année



EXTRA¹⁰ WARRANTY
jusqu'à la 10^e année

- PÉRIODE D'EXTENSION DE LA GARANTIE : 4^e, 4^e et 5^e, 5^e.
- MODÈLES : Ghibli, Quattroporte, Levante, GranCabrio, GranTurismo, Grecale (versions BEV exclues).
- COUVERTURE : comme garantie standard (bumper-to-bumper).
- ÉLIGIBILITÉ : les voitures couvertes par une garantie commerciale de 36 mois ou, en cas de garantie Extended Warranty 5^e année, les voitures couvertes par une garantie Extended Warranty 4^e année.
- KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ AU MOMENT ET APRÈS L'ACTIVATION.
- CONDITIONS PUR L'ACTIVATION : Early Extended Warranty dans les 6 premiers mois de la garantie standard; 4^e année ou 4^e et 5^e année durant la garantie standard; 5^e année avant la 4^e année de l'Extended Warranty.
- TRANSFÉRABLE en cas de changement de propriétaire.



EXIGENCES

Pour profiter de tout ce que la Maserati Extended Warranty a à offrir, il est nécessaire de satisfaire à certaines exigences :

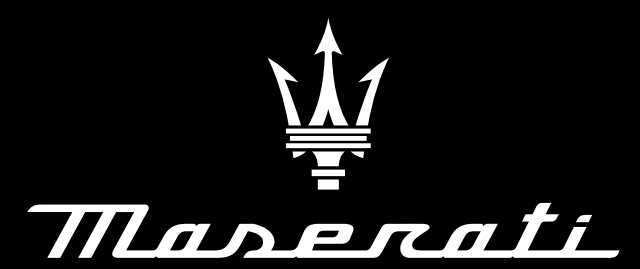
- Nous recommandons que toutes les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, au même titre que les révisions obligatoires et/ou les campagnes de rappel prévues par Maserati soient réalisées dans des centres techniques Maserati agréés.
- Les systèmes du véhicule ne doivent pas avoir subi d'accidents majeurs ou avoir été trafiqués.
- Le véhicule ne doit pas avoir été utilisé pour prendre part à des courses automobiles.
- Le véhicule ne doit pas être volé.

Les exclusions suivantes s'appliquent également à l'Extended Warranty :

- Entretien de routine et coût des consommables ou des matériaux soumis à une usure normale.
- Modifications ou détérioration de la peinture, des chromes ou des garnitures, dues à une usure normale ou à une utilisation inappropriée.
- Défauts n'étant pas dus aux matériaux ou à la fabrication mais à une utilisation inappropriée, à des accidents ou à une utilisation lors de courses automobiles.

Veillez contacter votre concessionnaire Maserati agréé pour plus d'informations.





maserati.com